

(Président : M. Pacaud ; OS : Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP.)

Mutations pour convenances personnelles, ou mutations forcées ?

Dans un climat de plus en plus difficile et tendu de restructurations, suppressions de postes et de recherches constantes d'économies, le corps des agents techniques n'échappe pas aux retombées fallacieuses de cette casse voulue par l'administration et se retrouve ainsi impacté de plein fouet. Ce fut encore le cas lors de ce mouvement de mutation.

Au total, 22 affectations sont des réorganisations de services au sein des départements ou de simples suppressions de postes. Sur 39 agents mutés au projet, c'est quand même énorme !

Nous avons pu le constater particulièrement cette année : La chasse aux gardiens-concierges, veilleurs de nuit et aux aides géomètres est ouverte ! Pas moins de 6 affectations sont dues à des suppressions de poste de gardiens-concierges et veilleurs de nuit. Les conséquences sur ces agents dont la mission a été transformée contre leur volonté en ASSCO sont énormes : les aides géomètres (à qui, pour certains, on continuera de demander d'aller de temps en temps sur le terrain : c'est gratuit !!) perdront à terme leurs primes. Les gardiens-concierges se voient infliger une double (triple?) peine : la perte immédiate au 1^{er} septembre du logement de fonction mis à leur disposition, l'obligation de se loger (donc de payer un loyer etc...) et la suppression de fait des quelques heures supplémentaires que certains pouvaient encore effectuer de temps à autre. Bref : à la rue les Gar-cos ! Quant aux veilleurs de nuit, une perte de leur pouvoir d'achat (même si la majoration des heures de nuit n'est pas mirobolante) et un nouveau rythme de travail leur est imposé...

Pour la première fois cette année, nous avons choisi d'éditer et de diffuser sur le site de Solidaires Finances Publiques une carte des vacances de postes après projet. C'est également une carte qui illustre bien le peu de possibilités de mouvement que le corps des agents techniques subit chaque année. Cette dernière nous a permis d'avoir des remontées de collègues intéressés par les postes restés vacants, ainsi nous avons pu un peu plus « pousser » le maigre mouvement 2016. Nous avons pu défendre au total 7 dossiers, qui tous ont obtenu satisfaction, et in fine, le nombre d'agents mutés s'élève après CAPN à 46.

Nous avons édité une nouvelle carte après CAPN car après les suites du mouvement, il reste encore de nombreux postes vacants. Au total, 42 postes sont à pourvoir, dont 3 postes de gardiens-concierges et 2 postes de veilleurs de nuit.

Il ne s'agit pas de faire un classement entre les métiers techniques, mais la sécurité étant au cœur de la préoccupation de tous, ces postes, qui sont d'une importance capitale pour la sécurité et la tranquillité des agents et des usagers se doivent d'être pourvus. Soyons vigilants: les directions locales, sous prétexte d'installation de caméras et d'alarmes anti-intrusion oublient un peu trop souvent que ces dispositifs, très coûteux, ne sont pas la panacée et n'ont pas empêché l'incendie du centre des finances publiques de Morlaix, par exemple (où les dégâts se chiffrent en centaines de milliers d'euros). Les événements récents sur d'autres sites dont le poste de gar-co a été supprimé (incendie de poubelles, intrusion dans une trésorerie etc) le montrent encore et toujours : la présence humaine sur les sites en dehors des horaires d'ouverture a un sens !

Solidaires Finances Publiques sera donc plus que jamais attentif à ce que ces postes soient pourvus, soit par des titulaires au fil de l'eau, soit par un recrutement à la hauteur.

Plus généralement, tous les postes d'agents techniques restés vacants devront être pourvus. Trop souvent considérés comme une variable d'ajustement, les agents techniques voient leur nombre diminuer, alors que leurs missions perdurent. Il ne faudrait pas que les directions locales se servent de ce prétexte pour supprimer purement et simplement les postes restés vacants.

Nous avons également rappelé à l'administration notre attachement à une rapide publication des doctrines d'emploi mises à jour. Il y a urgence : de nombreuses remontées locales nous font craindre que les directions profitent de ce flou artistique pour tenter des choses : « ALDisation » des agents techniques, qui se retrouvent alors à effectuer leurs missions sur l'ensemble du département, agents techniques à qui l'on confie toujours, et de plus en plus fréquemment, des tâches d'agents administratifs... Il est même d'usage parfois de leur confier des missions sur des postes informatiques dans les DISI, sans qu'ils aient une quelconque qualification informatique. Nous avons également dénoncé le **paiement des fluides** (gaz, eau, électricité) exigé de manière abusive par certaines directions locales auprès des gardiens concierges (un peu d'argent frais, ça ne fait pas de mal, après tout, et faisons une règle de 3, ne nous embêtons pas avec la pose de compteurs individuels. !!!). Voilà le raisonnement de ces directions. C'est inacceptable !).

La Direction générale a rappelé qu'un moratoire existait bien sur le sujet depuis plusieurs années et qu'il est toujours d'actualité. Ainsi, les directions qui vont outre ce moratoire devront **immédiatement cesser les prélèvements de ces sommes, et également rembourser intégralement les gardiens concernés**. Pourquoi ne contacte-t-elle pas une à une les directions pour leur poser directement la question ? Nous allons le faire, par le biais de nos sections.

Cette CAPN a également été l'occasion de présenter un tableau d'avancement complémentaire pour les AT1. Ainsi, le nombre de promotions initialement prévues par le biais de l'examen professionnel s'est révélé supérieur au nombre d'agents ayant réussi l'E.P. et ainsi, 19 agents supplémentaires ont pu bénéficier d'une promotion par tableau d'avancement au grade d'AT1.

Au nom de Solidaires Finances Publiques, nous avons bien évidemment rappelé notre attachement à une carrière linéaire. Nous exigeons que tous les agents remplissant les conditions statutaires bénéficient d'une promotion l'année N, et que celle-ci ne soit pas restreinte à la règle du taux pro/pro.

Bref, cette CAPN n'a pas aidé à nous rassurer quant à l'avenir des agents techniques en général, et de leurs missions en particulier. Ce mouvement a été sclérosé par un nombre de plus en plus réduit d'agents techniques, la suppression « sur place » des missions et le non remplacement des départs à la retraite. Les jours qui s'annoncent vont nous donner du fil à retordre. Mais Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien, et combattra, CAPN après CAPN, lors des GT et tout au long de l'année en local et au niveau national, toute velléité de toucher à nos missions et nos doctrines. Nous allons reprendre la main, poste par poste, métier par métier, service par service, agent par agent, sur le destin du corps des agents techniques de la DGFIP si malmené ces derniers temps.